



Inondations: les solutions urbanistiques

10 propositions concrètes pour
réduire la pression hydraulique
dans les égouts bruxellois.

par Tristan Roberti
Echevin de l'urbanisme
à Watermael-Boitsfort

1.

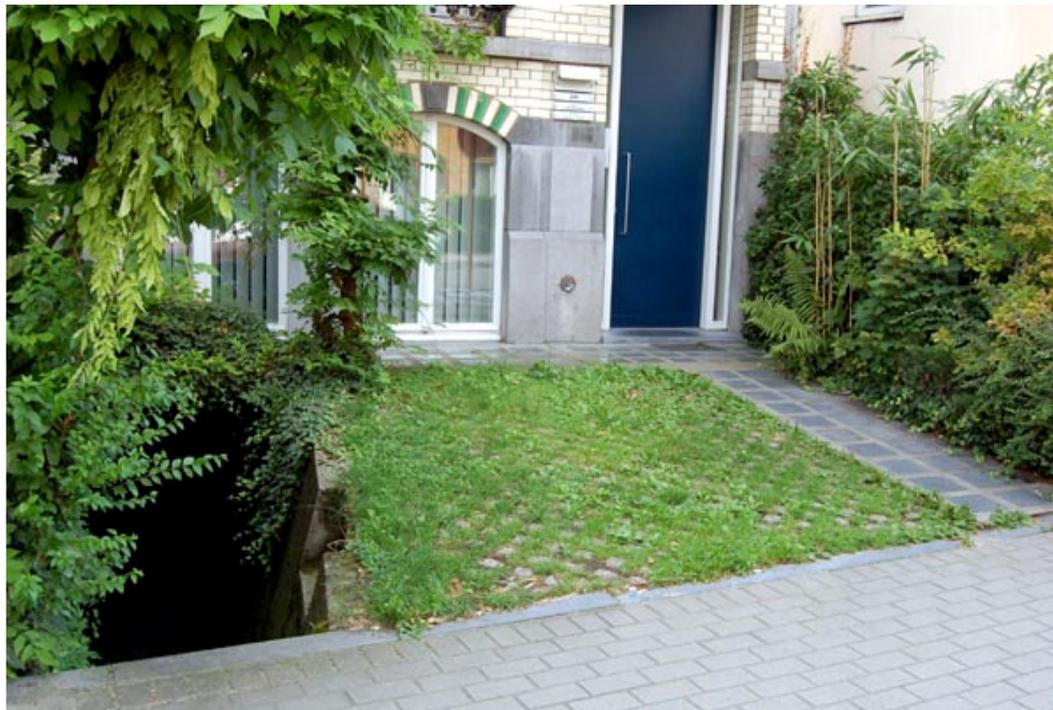
Faire adopter un règlement
communal d'urbanisme commun par
toutes les communes du bassin
versant

2.

Maintenir ou rétablir la perméabilité des zones non-bâties (intérieurs d'îlot, zones de recul, trottoirs, parking, stationnement en voirie, etc) par l'utilisation de matériaux perméables (dalles-gazon, dalles-graviers, pavés drainants).



VS.



3.

Favoriser la réinfiltration in situ des eaux de pluie collectées au lieu de les rejeter à l'égout : noues, mares, puits-perdus, fossés drainants, etc.



Noues

Mares et
Lagunages



4.

Pour les nouvelles constructions, extensions et rénovations lourdes, à défaut de réinfiltration in situ, imposer l'installation de dispositifs de temporisation du rejet des eaux pluviales. Encourager la création de ces dispositifs pour les constructions existantes.



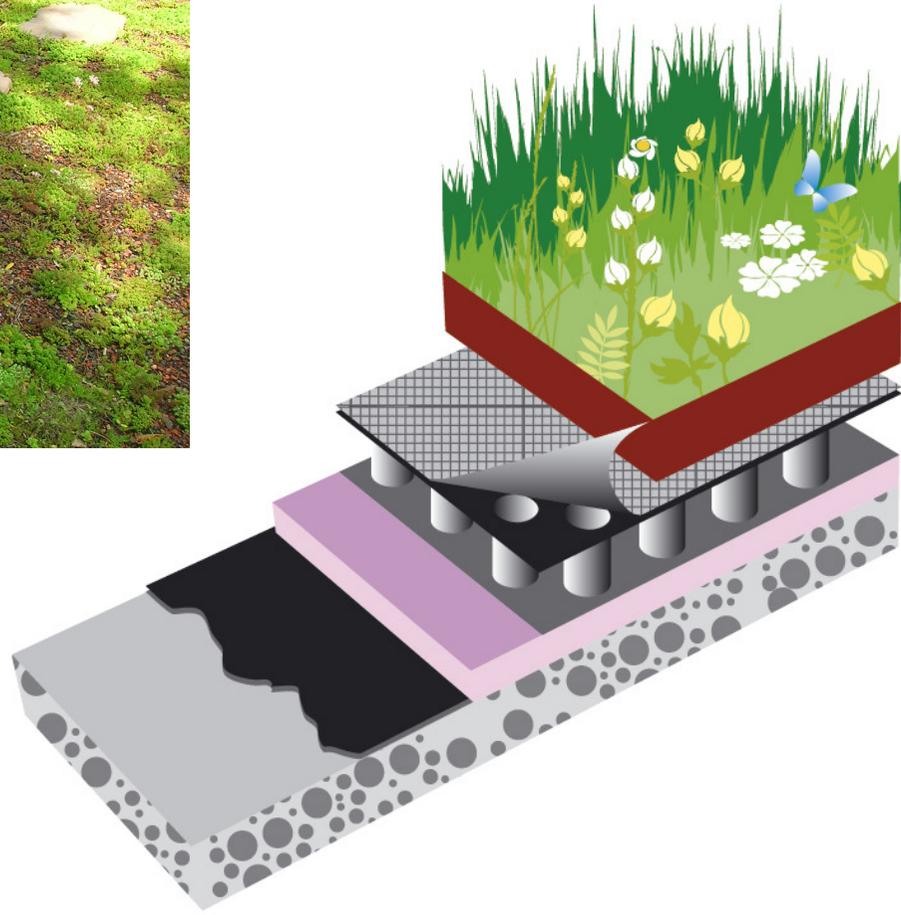
Cuves de
rétention

5.

Imposer, pour les nouvelles constructions ou rénovations lourdes, des réseaux d'égout séparatifs des eaux usées/eaux de pluie afin de diriger les eaux de pluie vers les cours d'eau et zones humides.

6.

Imposer la création de toitures vertes pour toute nouvelle surface de toiture non accessible de plus de 20 m² (au lieu de 100 m² dans le RRU).



7.

Encourager la réutilisation des eaux de pluies dans les immeubles ou pour les activités locales : WC, nettoyage, arrosage, etc.

8.

Prévoir la remise d'une note d'incidence « gestion des eaux pluviales » à l'appui de toute demande de permis d'urbanisme pour une nouvelle construction.

9.

Développer les plantations pour favoriser l'évapo-transpiration et la percolation de l'eau de pluie.



Prairie fleurie mellifère

Potagers communaux



10.

Sensibiliser la population, et en particulier les enfants, à la problématique de l'eau et de sa gestion. Rendre l'eau visible dans l'espace public ; la valoriser en tant qu'élément naturel et vivant.